

Projet d'établissement

« Les petits de l'Arceau »

Prestations d'accueil proposées

MODALITES D'ACCUEIL :

La crèche est ouverte de 7H30 à 19H30 du lundi au vendredi. Elle permet l'accueil des enfants en fonction du besoin de temps de garde des parents (que ce soit à temps partiel ou à temps plein), en lien avec leur activité professionnelle ou équivalent (étudiant, stagiaire, en recherche d'emploi...).

PROJET SOCIAL :

La structure donne priorité à l'accueil des enfants en situation de handicap, ainsi qu'aux enfants de famille connaissant des difficultés particulières (conditions de vie, travail, faibles ressources...).

Les durées et rythmes d'accueil peuvent être variables et fonction du besoin de la famille. Ainsi les enfants peuvent être accueilli à temps complet comme à temps partiel. Dans le cas d'un accueil à temps partiel et/ou avec un planning changeant, le planning de présence de l'enfant sera demandé au moins un mois à l'avance.

L'ACCUEIL :

L'accueil de votre enfant commence par la prise en compte de votre famille avec sa spécificité, ses choix éducatifs et son histoire.

L'inscription est un moment fort de l'accueil. Sur rendez-vous, la responsable de la crèche prendra le temps de vous expliquer l'organisation du service, son règlement intérieur, ses priorités éducatives. Une visite des locaux complètera cette présentation.

L'adaptation est organisée et planifiée de façon à ce qu'un des membres de l'équipe soit présent et disponible pour vous et votre enfant pendant toute cette période. Cette personne sera dans les premiers temps, un repère et une sécurité. Petit à petit, l'enfant se dirigera vers les autres adultes composant l'équipe selon les activités proposées.

Au moment de votre arrivée dans la structure, un adulte se rendra disponible pour recueillir les informations concernant votre enfant. Ce temps d'écoute permettra d'adapter la façon dont l'équipe s'occupera de l'enfant dans la continuité de suivi avec vous (comment a-t-il dormi ? Comment a-t-il mangé ? Ses nouvelles acquisitions ? ...).

L'accueil régulier propose deux types d'accueil correspondant à des besoins différents : la crèche ou le lieu passerelle.

LES OBJECTIFS COMMUNS AU DEUX MODES D'ACCUEIL

- Accompagner l'enfant dans sa quête d'autonomie, son éveil progressif, sa découverte du monde qui l'entoure.
- S'adapter aux besoins de chaque enfant en fonction de son âge, de son développement psychomoteur, affectif et de son histoire personnelle.
- Favoriser le respect entre les enfants de même âge, d'âges différents et avec les adultes.
- Proposer aux parents une écoute par des professionnels de la petite enfance et les soutenir dans leur rôle de parent sans les juger.
- Se familiariser en douceur à la collectivité avant l'entrée à l'école.

LES OBJECTIFS DE LA CRECHE :

Proposer un moyen de garde aux parents qui travaillent, de façon adaptée, en tenant compte de leurs horaires et de leurs temps de travail.

Respecter les enfants dans leur rythme parfois atypique du fait de la mouvance du travail des parents.

Proposer des repères aux enfants confrontés à des variations de leur environnement.

Prendre en compte de façon adaptée les besoins des enfants accueillis régulièrement.

- Accompagner l'enfant dans sa quête d'autonomie, son éveil progressif, sa découverte du monde qui l'entoure.
- S'adapter aux besoins de chaque enfant en fonction de son âge, de son développement psychomoteur, affectif et de son histoire personnelle.
- Favoriser le respect entre les enfants de même âge, d'âges différents et avec les adultes.
- Proposer aux parents une écoute par des professionnels de la petite enfance et les soutenir dans leur rôle de parent sans les juger.
- Se confronter à la collectivité avant l'entrée à l'école pour qu'elle ait lieu en douceur.

LES OBJECTIFS DU LIEU PASSERELLE :

- Proposer aux enfants de deux à quatre ans, en fonction de leur développement et des souhaits de la famille, des activités adaptées à cet âge préscolaire.
- Proposer un lieu adapté entre la crèche et l'école. Notamment lorsque l'entrée à l'école ne peut se faire en cours d'année, ou pas avant trois ans révolus.
- S'adapter aux rythmes de chaque enfant. Le lieu passerelle n'est pas l'école. Il propose aux enfants des activités mais les laisse disposer selon leur goût et leur humeur.
- Organiser, dans l'esprit d'un relais entre la crèche et l'école, un lien régulier avec les écoles des enfants présents, selon la disponibilité des enseignants.
- Répondre aux besoins croissants de garde des parents qui travaillent.

Projet éducatif

L'accueil :

Les accueils se font de façons plus ou moins échelonnées dans le temps. Une professionnelle est à votre disposition afin d'échanger avec vous sur les informations importantes concernant votre enfant et qui permettront à l'équipe de faire le lien entre la maison et la journée à la crèche.

Vers 9h30 les enfants sont répartis en petits groupes d'activités.

Le sommeil :

Le rythme de l'enfant est complètement respecté, et, en accord avec ses parents, l'équipe ne le réveillera pas.

Neuf chambres au total sont prévues pour accueillir les enfants.

Les repas

Pour les plus grands (2-3 ans) : vers 11h30, les enfants déjeunent ensemble, dans la salle de repas. Le menu est varié et équilibré, dans le respect des règles de diététique d'un enfant de moins de trois ans. Il est affiché dans la structure pour que vous puissiez en prendre connaissance au quotidien. Un adulte prend en charge 4 à 5 enfant à une table.

Pour les moyens (entre 16 mois et 2 ans) : l'heure du repas s'adapte au rythme du sommeil de l'enfant. Le déjeuner se déroule dans la salle de vie de la structure : un adulte avec un enfant tant que celui-ci ne mange pas complètement seul puis un adulte pour deux ou trois enfants par la suite.

Les tout petits (10 à 16 mois) : pour eux aussi le repas est en fonction de leur rythme de sommeil. L'enfant déjeune dans la salle de jeux, assis dans une chaise premier âge ou dans un transat. L'adulte lui propose un repas adapté (mixé ou petit morceaux) selon son évolution propre d'ou l'importance des transmissions régulières avec les parents.

Les bébés : Le repas ou le biberon est donné en fonction du rythme de chacun.

Le temps du repas doit rester pour l'enfant un moment de plaisir et d'échange avec l'adulte (développement du langage). L'adulte encourage l'enfant à participer en fonction de son âge.

Le repas doit rester un moment convivial et en aucun cas une source de conflits entre l'adulte et l'enfant. Les professionnelles incitent les enfants à goûter mais reconnaissent à ceux-ci le droit de ne pas aimer ou de ne pas avoir faim.

Les temps d'éveil :

Pour les plus petits :

Entre les temps du repas et ceux du sommeil, l'enfant joue, activité primordiale pour son développement. L'adulte observe l'enfant dans ses découvertes et peut l'accompagner dans ses différentes explorations en lui parlant. Il lui propose des jeux et jouets variés, afin de découvrir diverses sensations : tactiles, visuelles, motrices.

Sur le tapis, le tout petit peut évoluer à son propre rythme. De temps en temps l'enfant apprécie d'être dans un transat ou dans les bras d'un adulte ce qui lui permet d'appréhender autrement l'espace environnant.

Le temps de change est un moment important pour favoriser le contact corporel et ainsi permettre à l'enfant de prendre conscience de son corps.

La verbalisation a une importance toute particulière pour permettre l'instauration d'une relation privilégiée dans un climat de confiance.

Des chansons, des comptines et un éveil aux sons environnants permettent aux enfants d'entrer dans un monde sensoriel avec tout l'impact que ces sons et ces voix humaines peuvent avoir sur son développement.

Autour d'un an, l'enfant prend de l'indépendance grâce à l'activité motrice qui lui permet de se déplacer, d'appréhender l'espace et de l'explorer d'une autre façon. Cette période là conduit l'enfant à un comportement d'opposition afin de tester les limites que l'adulte lui impose.

Pour les plus grands :

- **Les jeux moteurs** : ramper, grimper... sont très appréciés à cet âge. Des matières différentes (pâte à modeler, peinture, pâte à sel, semoule...) vont permettre des manipulations et des sensations tactiles, en même temps qu'elles permettent de laisser libre cours à la créativité. L'enfant, en quête d'autonomie, prend plaisir à faire seul (se déshabiller, se servir seul à table...). De même les jeux symboliques d'imitation (poupée, dinette...) sont des moyens pour l'enfant de reproduire des situations vécues et d'agir sur elles.
- **Les jeux de règles et de rôles** : permettent aux plus grands d'appréhender une dimension sociale, la gestion de l'attente, la concentration.
- **Les jeux d'assemblages variés** : favorisent la motricité fine et l'imagination.
- **Le langage** : en grandissant, l'enfant acquiert du vocabulaire, il aime répéter les mots qu'il entend dans ses échanges avec l'adulte.
- **Les livres** : sont aussi sources d'échange et de langage. Les sujets abordés par des livres particulièrement adaptés et bien choisis permettent de favoriser l'imagination et de mettre des images et des mots sur des peurs, des angoisses, des appréhensions difficiles à exprimer par le petit enfant et de les apprivoiser.
- **Les sorties** : permettent aux enfants de s'ouvrir sur le monde extérieur. Un jardin est à leur disposition afin qu'ils puissent jouer au grand air de façon régulière.
-

- **Le départ à l'école** : avant le départ à l'école maternelle d'un enfant du lieu passerelle, l'éducatrice de jeunes enfants avec l'accord des parents, prend contact avec l'institutrice de sa future classe, pour que l'enfant et l'éducatrice y passent une matinée. Cela permet à l'enfant de visualiser ce qu'est l'école, en complément de la visite avec les parents.

La collectivité permet à l'enfant d'apprendre à vivre avec les autres dans le respect de chacun. La particularité de cette crèche est son lieu passerelle qui permet de se familiariser en douceur avec l'école.

Ce projet d'établissement est une base de travail en perpétuelle réadaptation. C'est au jour le jour au travers des échanges entre professionnels et parents, du temps passé auprès des enfants, à les accompagner et les observer évoluer, que les idées germent, grandissent et s'accomplissent.